



# FAMILLES DE FRANCE

Communiqué de presse

Paris, le 22 octobre 2020

## **Le coup de pouce naissance pour tous... dès le septième mois de grossesse**

Familles de France accueille avec une grande satisfaction le retour du versement de la prime naissance dès le 7ème mois de grossesse contre deux mois après l'arrivée du bébé.

Familles de France réclame depuis la modification de cette prime le rétablissement des conditions initiales et s'en est fait le porte-parole des familles lors de son audition le 15 octobre 2020 par la commission des affaires sociales du Sénat.

Dans un souci d'une communauté fraternelle et indivisible, **Familles de France demande que cette prestation naissance soit accordée à toutes les familles, sur le principe de l'universalité.**

### **Contact Presse :**

Mireille LACHAUD, Vice-présidente de Familles de France

06.16.58.69.92

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique  
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs  
Agréée association d'usagers du système de santé

---

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88  
E-mail : [contact@familles-de-France.org](mailto:contact@familles-de-France.org) – Site : [www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)